



ÉCOLE D'ÉTÉ  
SUR LA MIGRATION

4<sup>ÈME</sup> ÉDITION TUNIS

10-15 SEPTEMBRE 2018

# INTÉGRATION DES MIGRANTS DANS LES SOCIÉTÉS D'ACCUEIL

INTEGRATION  
LEO MIGRATION



Cette initiative est organisée par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) dans le cadre du projet « Appui au Pilier de Développement du Programme Régional de Développement et de Protection pour l'Afrique du Nord (RDPP NA) » financé par l'Union européenne et mis en œuvre par l'OIM.

## L'ÉCOLE D'ÉTÉ SUR LA MIGRATION

L'école d'Été est conçue comme programme de formation complet organisé annuellement par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) Tunisie sur une durée de six jours et permettant à 50 participants issus du monde académique, des institutionnels, de la société civile et des partenaires sociaux d'acquérir des connaissances sur un domaine précis en lien avec la migration.

La « 4<sup>ème</sup> école d'été » aura pour thème l'intégration des migrants. Elle s'adresse aux cadres de la fonction publique, aux académiciens, aux membres de la société civile et aux étudiants de cycles supérieurs qui traitent dans le cadre de leurs activités de l'intégration des migrants à différents niveaux. Elle aura pour but de favoriser l'échange, la réflexion sur la thématique migratoire entre les différents acteurs et de permettre la création d'initiatives participant à une intégration réussie des migrants.

Selon de nouvelles statistiques du rapport mondial sur les migrations<sup>1</sup>, en 2017 le nombre de migrants internationaux a atteint 258 millions soit une augmentation de 41% par rapport à l'an 2000. Ainsi, 3,4 % des habitants de la planète sont aujourd'hui des migrants internationaux<sup>2</sup>, dont plus de 60 % vivent en Asie (79,6 millions) ou en Europe (77,9 millions). L'Amérique du Nord occupe la troisième place (57,7 millions) suivi de l'Afrique (24,7 millions), de l'Amérique Latine et des Caraïbes (9,5 millions) et de l'Océanie (8,4 millions).

De plus, ce même rapport montre que les migrations internationales contribuent de façon importante à la croissance démographique dans de nombreuses régions du monde et inversent le déclin de la population dans certains pays ou zones géographiques. Ainsi, entre 2000 et 2015, 42% de la croissance démographique est due à la migration.

Selon la division de la Population du Département des Affaires Economiques et Sociales des Nations Unies (DAES), les migrants internationaux sont au nombre de 57'700 en Tunisie représentant près de 0.5% de la population totale et 767'200 Tunisiens vivent en dehors de la Tunisie. Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) mené par l'Institut National des Statistiques (INS) en 2014 permet de constater une évolution du nombre de non-nationaux recensés en Tunisie entre 2004 et 2014, notamment une progression des ressortissants des pays de l'Afrique subsaharienne dans le nombre total de non-nationaux (de 8,5% en 2004 à 14,1% en 2014), et le déclin des ressortissants de pays de l'Afrique du Nord (de 60,2% en 2004 à 53,2% en 2014).

En 2013, le nombre de travailleurs migrants s'est élevé à plus de 150 millions soit 65% du nombre total de migrants, selon l'Organisation Internationale du Travail (OIT)<sup>3</sup>.

En 2017, environ les trois quarts des migrants internationaux étaient en âge de travailler, 74,2% (191,2 millions) étant âgés entre 20 et 64 ans. Un migrant international sur six (14%) avait moins de 20 ans au cours de la même année. Au niveau mondial, l'OIT estime que les migrants irréguliers représentent entre 10% à 15% du total des flux migratoires.

---

<sup>1</sup> La division population du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES) maintient une base de données des migrations, comprenant des informations sur le nombre de migrants internationaux, des statistiques par âge et sexe, destination et pays d'origine. ONU, Rapport international pour les migrations, 2017.

<sup>2</sup> UNDESA, World Population Prospects: The 2017 Revision, 2017.

<sup>3</sup> OIT, Estimations mondiales de l'OIT concernant les travailleuses et les travailleurs migrants, 2015.

En ce qui concerne les destinations des migrants, l'OIM<sup>4</sup> en 2015, notait que près des deux tiers des migrants vivaient dans les pays développés, économiquement plus productifs, et que près d'un migrant sur cinq vivait dans l'une des 20 plus grandes villes du monde. En effet, les migrants représentent plus d'un tiers de la population totale dans des villes comme Sydney, Auckland, Singapour et Londres. Au moins un résident sur quatre à Amsterdam, à Francfort et à Paris est né à l'étranger.

Une étude du McKinsey Global Institute (MGI)<sup>5</sup> montre que les migrants internationaux (qui représentent 3,4 % de la population mondiale) contribuent à près de 10 % du PIB mondial. Via la maximisation de l'impact de leur travail, les migrants génèrent potentiellement des avantages économiques considérables, quels que soient leurs niveaux de qualification. Ils auraient ainsi ajouté environ 6 700 milliards de dollars au PIB mondial en 2015, soit 3 000 milliards de plus que ce qu'ils auraient produit s'ils étaient restés dans leur pays d'origine. MGI estime qu'en 2015, les migrants ont généré près de 2 000 milliards de dollars aux Etats-Unis, 550 en Allemagne, 390 au Royaume-Uni, 330 en Australie et 320 au Canada. Aussi, et contrairement aux croyances communes, la plupart des migrations partant d'Afrique sont circonscrites au continent africain. La main d'œuvre excédentaire pourrait être absorbée par les différents secteurs économiques à l'échelle du continent, ce qui pourrait jouer un rôle clé dans la transformation structurelle de l'Afrique. En ouvrant de nouvelles perspectives de commerce et d'investissement, les économies peuvent être diversifiées et s'orienter vers des activités productives à plus grande valeur ajoutée.<sup>6</sup>

The Economist<sup>7</sup> intervient aussi sur la question rapportant l'avis de Michael Clemens, un économiste du *think-tank*<sup>8</sup> contre la pauvreté basé à Washington le *Centre for Global Development*, affirmant que si une plus grande liberté de mouvement pour la main d'œuvre était accordée, les bénéfices économiques qui en résulteraient se solderaient à 78 milliards de Dollars .

Ainsi il y a fort à penser que les migrants internationaux en âge de travailler (y compris les travailleurs migrants en situation irrégulière) représentent une opportunité économique importante pour les pays de transit, de destination, et d'origine en outre au travers les envois de fonds<sup>9</sup>. De ce fait les pays qui adoptent une approche réfléchie et à long terme sur la migration peuvent en tirer d'importants avantages tangibles. Néanmoins la matérialisation des avantages socioéconomiques positifs de la migration dépend d'abord de l'intégration des migrants via leur régularisation puis leur insertion dans le marché du travail local.<sup>10</sup>

---

<sup>4</sup> OIM, *Fiche d'information sur les tendances de la migration dans le monde*, 2015.

<sup>5</sup> McKinsey Global Institute (MGI), *Global migration's impact and opportunity*, McKinsey & Company, Novembre 2016.

<sup>6</sup> UNCTAD, «Le développement économique en Afrique – Rapport 2018. Les migrations au service de la transformation structurelle », 31 Mai 2018. Disponible sous : <http://unctad.org/fr/pages/PublicationWebflyer.aspx?publicationid=2118>. Consulté le 05.06.2018.

<sup>7</sup> The Economist, «A world of free movement would be \$78 trillion richer», 13 Juillet 2017.

<sup>8</sup> Think-tank : Cercle de réflexion émanant généralement d'institutions privées, et apte à soumettre des propositions aux pouvoirs publics (définition du Larousse).

<sup>9</sup> Les politiques de contrôle des frontières est contrebalancé par une impulsion économique, qui promeut la migration pour ces bénéfices économiques. Les appels pour les régularisations des migrants et les programmes pour augmenter les modes d'entrée légaux pour les faiblement et moyennement qualifiés travailleurs migrants reflètent l'idée de promouvoir une plus grande mobilité de la main-d'œuvre au niveau international. Les petites entreprises et les entrepreneurs sont à l'avant-garde de ces changements. International Council of Human Rights Policy, 2010. Traduction de l'OIM.

<sup>10</sup> Migration Policy Institute, «Why countries continue to consider Regularization», Amanda Levinson. Disponible sous : <https://www.migrationpolicy.org/article/why-countries-continue-consider-regularization>. Consulté le 01.09.2005

Cette quatrième école d'été se veut de proposer une vision holistique, innovante et progressive du concept de l'intégration. En effet une migration réussie peut servir de catalyseur à l'enrichissement de la communauté et de la culture des pays d'intégration. L'intégration des migrants serait alors un processus partant à la fois de la communauté migrante et de la communauté d'accueil, qui a pour conséquence de produire des communautés sûres, dynamiques et vibrantes.<sup>11</sup>

Afin de familiariser les participants aux enjeux décrits ci-dessus, l'école d'été proposera un programme introduisant les participants aux différentes théories de l'intégration, aux modèles d'intégration, aux cadres législatifs et aux politiques d'intégration, et couvrira des thèmes tels que : la non-discrimination, la santé, l'éducation, l'accès au travail, la réunification familiale, la résidence permanente et l'accès à la nationalité et la participation politique. Les politiques d'intégration en matière d'accès au travail et de non-discrimination étant fondamentales à une intégration réussie celles-ci seront abordés en détails dans le cadre de la formation. Outre un aperçu des politiques d'intégration des Etats et des cadres législatifs, l'école d'été permettra aux participants d'obtenir une vision d'ensemble sur l'importance du secteur privé comme initiateur d'intégration des migrants et présentera plusieurs panels d'initiatives indépendantes implémentés dans divers pays contribuant de manière significative à l'intégration de migrants à différents niveaux et dans des contextes divers.

## Thématiques

L'école d'été sera organisée autour de journées thématiques qui se déclinent comme suit :

### PREMIER JOUR : LA MIGRATION A NOS JOURS ET LES THEORIES D'INTEGRATION

Le premier jour de la formation permettra aux participants de se familiariser avec la terminologie, les concepts clés, les données ainsi que le contexte global, régional et national en lien avec la migration. Différentes théories de l'intégration des migrants seront présentées, comparées et évaluées. L'intégration telle que conçue et appliquée par l'Argentine, le Canada et le Liban, trois pays au profils migratoires et aux modèles du « vivre-ensemble » différents seront finalement présentés aux participants. La première journée de formation sera clôturée en spectacle. Une troupe rassemblant tunisiens et migrants abordera la question de l'intégration dans le cadre d'une pièce de théâtre.

### DEUXIEME JOUR : LES POLITIQUES D'INTEGRATION ET LES OUTILS DE MESURE

Le second jour de la formation sera dédié à la compréhension exhaustive de l'importance du cadre législatif pour une intégration réussie des migrants dans une société d'accueil. L'intervention d'experts juridiques y compris d'avocats permettra d'avaliser et de comparer les cadres législatifs en vigueur particulièrement en matière de documentation des migrants au Maroc, en France, en Italie et en Espagne. Deux différents vecteurs permettant de mesurer les politiques d'intégration ; l'un se référant à l'intégration sur le marché du travail et l'autre évaluant les systèmes mis en place contre la discrimination vécue par les migrants ; seront présentés aux participants. L'intégration via l'accès au marché du travail sera thématisée et discutée par des experts en économie du marché du travail et des experts en intégration sur le marché du travail. Une attention particulière sera donnée à l'élucidation du cadre juridique en matière d'accès à l'emploi, au travail indépendant et à l'investissement en

---

<sup>11</sup> The Migrationist, « Why is immigrant integration important? », 08.11.2013. Disponible sous : <https://themigrationist.net/2013/11/08/why-is-immigrant-integration-important/> Consulté le 05.06.2018

Tunisie. L'intégration des migrants sur le marché du travail ne pouvant se faire de manière complète et sûre en absence d'une protection sociale et de l'aspect socioéconomique de la migration, la thématique sera abordée par des spécialistes émanant du domaine de l'économie, de la finance, de la sociologie et de la formation.

### TROISIEME JOUR : LE SECTEUR PRIVE ET L'INTEGRATION

Après avoir obtenu une vision d'ensemble sur l'importance de l'accès au marché du travail pour les migrants dans les sociétés d'accueil au courant de la deuxième journée de formation, la valorisation de la diversité sur le marché du travail sera abordée. Une vision exhaustive des différentes mesures entreprises au niveau des entreprises et au niveau des structures étatiques pour favoriser la diversité parmi les employés, notamment pour le contexte tunisien, sera présenté. La diversité en entreprise y sera abordée comme un enrichissement ; pouvant apporter des perspectives nouvelles et complémentaires, favorisant ainsi l'innovation et le développement de l'entreprise. Un modèle canadien impliquant différents acteurs étatiques, privés, associatifs etc. qui a été élaboré et est actuellement mis en place servant à favoriser l'intégration des migrants via la garantie de non-discrimination sera présenté aux participants. De plus, des entreprises qui favorisent et arborent la diversité et la mixité culturelle au sein de leur effectif présenteront les avantages, notamment économiques d'un tel mode de fonctionnement entrepreneurial. Le concept de l'entrepreneuriat « ethnique » par et pour les migrants comme initiative d'intégration sera également présenté.

### QUATRIEME JOUR : ENRICHISSEMENT RECIPROQUE ; INITIATIVES D'INTEGRATION EN TUNISIE ET AILLEURS

L'anti-discrimination appliquée sera d'avantage thématifiée au courant de la quatrième journée de formation dans le cadre d'une foire présentant aux participants des initiatives combattant la discrimination en Tunisie. Le lien entre les coûts économiques et les coûts de santé dérivant de l'exclusion, aura préalablement été élucidé et présenté aux participants en outre à l'aide d'études de cas. Un atelier participatif de sensibilisation aux défis de l'intégration au niveau individuel, sera également organisé.

### CINQUIEME JOUR : LA VILLE COMME LIEU D'INTEGRATION ; PERSPECTIVES LOCALES

Le cinquième jour de formation doit permettre aux participants de saisir l'importance de la dimension locale pour l'intégration des migrants. Un panel d'initiatives locales initiées par des gouvernements, par le secteur privé, par des organisations non-gouvernementales et par des fondations provenant de tous lieux permettra de mettre les opportunités et les limites de chaque contexte d'intégration en exergue pour les participants. Sachant que l'immigration peut être qualifiée de phénomène à caractère fortement urbain, la ville sera étudiée comme lieu d'intégration pour les migrants. Un second panel d'initiatives urbaines/citadines d'intégration sera présenté.

### SIXIEME JOUR : JOURNEE DE CLOTURE PARTICIPATIVE

La journée de clôture de formation aura pour activité principale la création d'une œuvre artistique ayant pour sujet l'intégration par les participants de la formation en collaboration avec un artiste local.

L'organisation de la quatrième école d'été sur la migration se fera dans le cadre du Pilier de Développement du Programme Régional de Développement et de Protection pour l'Afrique du Nord (RDPP NA DEV) financé par l'Union Européenne et mis en œuvre par l'OIM en Algérie, Egypte, Libye, Maroc et Tunisie. Ce programme est mis en œuvre dans le but d'approfondir les connaissances sur la migration, de renforcer la cohésion entre les communautés hôtes et de migrants, de même que l'autonomisation de ces communautés.



ÉCOLE D'ÉTÉ  
SUR LA MIGRATION

4<sup>ÈME</sup> ÉDITION TUNIS

10-15 SEPTEMBRE 2018

INTEGRATION  
MIGRATION

Retrouvez les interviews et les conférences de la 4<sup>ème</sup> édition de  
l'Ecole d'Été sur la Migration en vidéos sur :

[www.ecole-ete-migration.tn](http://www.ecole-ete-migration.tn)

Suivez l'actualité de l'OIM Tunisie sur :

[tunisia.iom.int](http://tunisia.iom.int)



[OIM Tunisie - IOM Tunisia -  
المنظمة الدولية للهجرة بتونس](https://www.facebook.com/OIM.Tunisie)